

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE DIMBSTHAL

Arrondissement
de Saverne

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus : 11

Séance du lundi 27 janvier 2014

Conseillers en fonction : 10

Sous la présidence du Maire Claude SCHMITT

Conseillers présents : 8

Etaient présents :

Les Adjointes : M. J. STORCK

Les Conseillers : MM. D. ANTONI - J.L. CAREL - G.

HUFSCHMITT - Y. STEVAUX - M. WELLER - Melle J.
ZAGALA

Absents excusés : M B. RUFFENACH - Mme M.T. WENDER

Secrétaire de séance : M. Y. STEVAUX

Ordre du jour

- 2014-01 Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2013**
- 2014-02 Vente de bois de chauffage et de façonnage**
- 2014-03 Collège Léonard de Vinci – Demandes de subventions**
- 2014-04 Adhésion au Groupement de Gestion Cynégétique de Haslach et environs**
- 2014-05 Remise de médaille aux bénévoles de la commune**
- 2014-06 Opération de sensibilisation pour améliorer la performance énergétique des logements, proposée par le Pays de Saverne Plaine et Plateau**
- 2014-07 Divers et communication**

2014-1. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2013

Le procès verbal de la séance du 28 octobre 2013 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

2014-2. Vente de bois de chauffage et de façonnage

M. le Maire rappelle que la commune de Dimbsthal a procédé à une coupe de bois pour mesure de sécurité, le long de la RD 117, entre Dimbsthal et Hengwiller.

Ce bois a été proposé aux habitants de la commune aux environs de 15 € le stère. Une réunion d'information concernant les différentes modalités et attributions des lots de bois de façonnage a eu lieu le mardi 17 décembre 2013.

L'entreprise Forêt Services Schneider de Singrist avait procédé à la coupe et au façonnage du bois pour un montant de 2732 € HT.

La vente des lots de bois de Chauffage à façonner aux habitants va rapporter 1390 € HT.

Concernant la vente des grumes, M. le Maire soumet l'offre de la coopérative COSYLVAL sise à Schiltigheim, elle propose le rachat des grumes pour un montant de 1806 € HT.

Le bénéfice de cette opération rapportera donc : $(1806 + 1390) - 2732 = 464$ € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve, la proposition de l'entreprise Cosylval pour un montant de 1806 € HT.
- Accepte, le bénéfice brut de 464, - €.

Cette recette sera inscrite au compte 7022 du Budget 2014

2014-3. Collège Léonard de Vinci – Demandes de subventions

Le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes de subvention présentées par le Collège Léonard de Vinci de Marmoutier pour l'organisation des séjours suivants :

- classe de neige dans les Alpes du 12 au 17 janvier 2013.
- pour les élèves latinistes de 4^{ème} et 3^{ème}, un voyage scolaire à Paris du 21 au 23 mai 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'accorder une subvention de 8,- € par jour et par élève pour l'aide de ces séjours en faveur des collégiens domiciliés à Dimbsthal, à savoir : Mickaël LORENTZ, Emily CARIOU-REYNELL et Enzo FAVRE.
- le montant total de la subvention accordée, soit 96,- € sera inscrit au compte 65737 du budget primitif de l'exercice 2014.

2014-4. Adhésion au Groupement de Gestion Cynégétique de Haslach et environs

M. le Maire soumet aux conseillers la proposition d'adhésion au « Groupement de Gestion Cynégétique de Haslach et environs » pour l'exercice 2013/2014.

Ce groupement a pour objet de déterminer et faire appliquer par ses membres des règles de gestion communes de la faune chassable et d'aménagement des territoires de chasse, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il participe également à des activités culturelles : conception d'un Mobil'Faune présenté aux écoliers, et accorde des subventions pour l'organisation de concerts pour orgue et trompe de chasse. Le coût de la cotisation s'élève à 60 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE, d'adhérer au groupement de gestion cynégétique de Haslach et environs.

Pour :5

Contre :2

Abstention :1

Cette dépense sera imputée au compte 6574 du budget 2014.

2014-5. Remise de médaille aux bénévoles de la commune

M. le Maire propose par l'intermédiaire de la commission de développement de la Fédération Française des Médailleurs de Jeunesse & Sports et de la Vie Associative, une remise de médaille aux bénévoles de la commune. Un Diplôme de Lauréat accompagné d'une Médaille peuvent-être obtenus pour service rendu par des bénévoles ayant au minimum 8 années d'activités en continu. Ils peuvent être attribués, à des membres de Clubs, Comités, Ligues s'étant particulièrement distingués lors d'activités sportives ou socio-éducatives et/ ou après 8 années de bénévolat dans la commune. Cette distinction permet de prouver que le tissu associatif d'une commune est remarquable et indispensable.

Une participation de 18 € par bénéficiaire est demandée aux mairies ainsi qu'aux associations pour couvrir une partie des frais engagés.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite obtenir un délai de réflexion afin de pouvoir lister l'ensemble des bénévoles pouvant prétendre à cette distinction et décider sur quels critères.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, DECIDE, de reporter ce point à la prochaine séance.

2014-6. Opération de sensibilisation pour améliorer la performance énergétique des logements, proposée par le Pays de Saverne Plaine et Plateau

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Espace Info Energie du Pays de Saverne, Plaine et Plateau, qui propose d'organiser une opération de sensibilisation, sous forme de « balade nocturne caméra thermique ».

L'objectif est de montrer les déperditions de chaleur sur différentes habitations et d'informer les particuliers sur les solutions techniques et financières permettant de réduire leurs consommations d'énergie en matière d'habitation.

M. le Maire informe les conseillers qu'une réunion publique avait eu lieu à ce sujet quelques temps auparavant dans la salle des fêtes de Dimbsthal, seuls trois villageois étaient présents : le maire et les deux adjoints.

Vu le peu d'intérêt manifesté par l'ensemble des villageois de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE, de ne pas donner suite à cette opération.

2014-7. Divers et communication

2014-7. 01. Ouverture de crédits pour dépenses d'investissement avant vote du budget

Pour financer l'interconnexion informatique des sites administratifs de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, il est proposé d'ouvrir un crédit d'investissement.

Il a été demandé un devis à la société ARIS Informatique pour l'achat d'un ordinateur portable, des logiciels, de son installation et d'une garantie de 3 ans. M. Carrel estime que le processor proposé par la société ARIS n'est pas assez puissant, il suggère de demander un nouveau devis avec un processeur plus performant.

Aussi, il est proposé d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de cette opération avant le vote du budget, tel que cette possibilité est offerte par l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE, :

- d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dont il est question, dans la limite de 1 238,60 € TTC
- de s'engager à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2014 lors de son adoption.

2014-7. 02. Remerciements

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des courriers de remerciements de l'Amicale des Donneurs de Sang et de l'OMSLC pour l'octroi d'une subvention communale, ainsi que du Centre de loisirs de l'AGF 67 pour l'accueil.

2014-7.03. Demandes de subventions

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des différentes demandes de subvention.

- Amicale des Donneurs de sang
- CABA (Centre Antibruit d'Alsace) : rôle de conseil, d'assistance et de prévention en matière de bruit.
- Carrefour des communes : mobilisation concernant les inondations dans le VAR.
- AIDES Strasbourg : Lutte contre le VIH/sida et hépatites.
- Association l'Hêtre : Hébergement temporaire et accompagnement de jeunes gays, lesbiennes et personnes transidentitaires.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de renouveler son soutien pour l'année 2014 à l'Amicale des Donneurs de Sang et fixe le montant de la subvention communale à 200 €. La dépense sera imputée au compte 6574 du budget primitif 2014.

Toutes les autres demandes sont, à l'unanimité, rejetées.

2014 - 7. 04. Organisation d'une épreuve de TREC

Le Maire informe les conseillers que la CE d'Obersteinbach, en association avec le Centre équestre d'Obersteinbach et avec le soutien de la commune de Marmoutier, organise le 8 mai 2014 une épreuve de TREC. L'une des épreuves étant un parcours d'orientation et de régularité, les concurrents (environ 50 cavaliers) répartis en équipe, ou individuels, seront amenés à emprunter le réseau de chemins et sentiers de la commune de Dimbthal entre 8h et 13h. Une demande a été déposée à la Sous-préfecture de Saverne ainsi qu'à l'ONF.

2014-7. 05. Opération nettoyage de printemps

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de reporter l'opération « nettoyage de printemps » du samedi 8 mars au samedi 15 mars 2014.

Le rendez-vous est fixé à 8h30 à l'atelier communal.

Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de sa réception à la Sous-préfecture de Saverne et de sa publication

Le Maire,
Claude SCHMITT

Suivent les signatures des membres présents

J. STORCK

D. ANTONI

JL. CAREL

G. HUFSCMITT

Y. STEVAUX

M. WELLER

J. ZAGALA